

Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9^{ème})

NOS RÉALISATIONS

A plusieurs reprises nous avons entretenu nos camarades de l'épineuse question des 100 millions représentant la somme accordée à l'ensemble des Amicales de Camps par le gouvernement, à titre de remboursement des fonds de nos Mutuelles; cette somme représente à peu près la moitié de ce que nous avons perdu.

En ce qui nous concerne, 600.000 francs de nos 1.200.000 francs nous furent ainsi attribués, la circulaire ministérielle spécifiant que ces fonds devaient être répartis entre les seuls ascendants, veuves et orphelins des décédés en captivité ou des suites de la captivité. Les secours étaient de ce fait détournés de leurs véritables bénéficiaires puisque nous ne devons pas tenir compte des listes que les Mutuelles nous avaient communiquées; nous avons naturellement élevé une véhémence protestation mais rien n'y a fait et force nous est de nous incliner.

Comme notre stalag a eu, malheureusement, beaucoup de décès à enregistrer, en particulier à Stettin, plus de 300 dossiers de demandes de secours nous sont parvenus; le Bureau de l'Amicale s'est penché sur cette question et est en train d'étudier tous les cas présentés, afin qu'en toute équité soient distribués les fonds; il s'efforce et s'efforcera de tenir compte de la situation matérielle, du nombre d'enfants à charge et partant, du degré de nécessité de chacun des demandeurs.

Une première tranche de 123.000 francs vient d'être répartie; elle comprend 16 bénéficiaires, à savoir :

3 de 3.000 francs	R	3 de 9.000 francs
1 de 4.000 —	R	1 de 10.000 —
1 de 5.000 —	R	1 de 12.000 —
3 de 6.000 —	R	2 de 15.000 —
1 de 8.000 —	R	

Nous avons, bien entendu, servi en premier lieu les veuves ou ascendants nommément désignés sur la liste des Mutuelles, ainsi que ceux qui nous ont paru les plus nécessiteux. Nous espérons que les bénéficiaires tiendront compte de notre effort et de notre loyauté; nous regrettons de ne pouvoir faire mieux. Nous savons que d'autres Amicales ont alloué, pour la première tranche tout au moins, des sommes très supérieures à celles-là: elles disposent de fonds excessivement plus importants et ont, d'un autre côté, beaucoup moins de demandes; nous considérons que cela constitue une injustice regrettable mais nous n'en sommes nullement la cause. D'ailleurs les écarts seront grandement amoindris par la suite car un barème très net a été fixé qui doit être respecté par tous. Pour notre part, nous nous y sommes conformés, attribuant aux uns le maximum et aux autres le minimum de ce qui pouvait être donné.

Nous croyons avoir fait notre devoir.

Robert TARIN.

Rendez-vous de tous les camarades au "CLUB DU BOUTHÉON", Maison des Amicales, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, le 1^{er} mardi de chaque mois.

Avez-vous pensé que...



...la valeur de ces 3 paquets de cigarettes et de ces 2 boîtes d'allumettes représente le montant de la cotisation à l'Amicale pour une année entière ?

...que ce que vous fumez en 2 ou 3 jours suffit à vous faire devenir membre de notre association et à vous faire accomplir une œuvre utile ?

A BATONS

ROMPUS

Depuis pas mal de temps, GAUBERT me demandait un article pour ce bulletin. Il a fallu que je m'exécute. Mais de quoi parler? De nos revendications? Elles sont en grande partie enterrées; seule subsiste celle qui est relative à la Carte du Combattant; ce que nous pouvions considérer comme un mythe, il y a encore quelques mois, est enfin sorti de ses limbes et va, à bref délai, dit-on, devenir une réalité; certes, la gestation en aura été laborieuse mais mieux vaut tard que jamais. Cependant, ne nous illusionnons pas: le ministre met quelques conditions à l'obtention de la Carte du Combattant. Vous trouverez par ailleurs les modalités d'attribution et la procédure à suivre.

Parlons maintenant un peu de ces « bons » Allemands. Quand nous avons quitté leur pays il y a trois ans, nous avons rapporté l'impression qu'ils étaient « nazis » à 99 %, au moins; en 1948, ce n'est un secret pour personne qu'il n'y en a pas un qui ne soit ou social-démocrate convaincu, ou chrétien-social acharné ou pur communiste; nous apprenons également qu'ils sont prêts, grâce à l'appui de nos alliés, à bâtir un nouveau « Gross Reich ». Le souvenir de l'après-guerre 1914-18 est donc oublié et l'histoire recommence. Au bout de combien d'expériences aura-t-on enfin compris que les Allemands ne sont pas des hommes comme les autres et qu'à la première occasion il se créera de nouveaux Dachau, Oradour-sur-Glane, Rawa-Ruska?

C'est tout ce que j'avais à vous dire; c'est bien peu, allez-vous penser et ce n'est qu'une réjouissance, mais il ne faut pas pour cela se faire trop d'idées noires. Espérons toujours que l'avenir se révélera moins sombre qu'on ne pourrait le prévoir. D'ailleurs, peut-être pourrions-nous avoir quelque influence dans un certain nombre de cas, si nous nous donnions la peine de rester unis. Combattons notre égoïsme, agissons solidairement, nous serons moins vulnérables.

Charles DAMET.

Fraternité et bonne humeur

Pendant notre captivité, nous avions rêvé qu'en rentrant chez nous, nous verrions les gens sourire (il y en aurait même qui chanteraient ou siffleraient leur joie), que les vitrines des commerçants seraient remplies d'une quantité de choses agréables à contempler, que les boutiques seraient pleines de victuailles de toutes sortes, que l'on ne ferait la queue nulle part.

Notre rêve nous ayant transporté dans le métro, où nous ne subissions aucune bousculade, nous voyions les gens avec une figure aimable; il y avait des places assises pour tout le monde, même pour les femmes; les jeunes gens ne braillaient pas et les jeunes filles avaient le regard clair.

Mais je vois déjà mes camarades sourire en se demandant où je veux en venir, car notre rêve s'est bien évanoui, et c'est maintenant le petit déjeuner à l'orge grillée avec un minuscule morceau de pain sans beurre, le métro où l'on se bouscule, la vie qui augmente, les promesses que le gouvernement ne tient pas, les journaux bourrés de crâne, le travail insuffisamment payé, la santé déficiente de par notre séjour dans la « Gross Deutschland », les collaborateurs qui relèvent la tête, certaines associations de P. G. qui ont oublié la devise: « Unis comme au camp » pour se mettre au service d'un parti.

Mes camarades, vous allez me dire que rappeler tout cela ne fait que préciser encore plus nos difficultés et augmenter notre amertume. Evidemment, évidemment; mais vous savez fort bien par expérience que ce n'est pas notre mécontentement qui changera le cours des événements... Vous sortez un jour de pluie: que cela vous plaise ou non vous recevez la « flotte » sur le dos. Vous glissez sur la peau d'une banane: que cela vous plaise ou non, vous prenez contact avec le bitume. Toute notre vie, nous trouvons des « pépins » sans les chercher.

Il y a une quantité de gens qui passent leur temps à vouloir éviter les ennuis et qui ne cherchent qu'à « se la couler douce ». S'il leur arrive un tourment, ils ont toujours l'impression qu'ils sont victimes d'une injustice.

Au fond, ces gens-là ne sont que des esclaves; ils se laissent maîtriser par l'existence, ils ne la dominent pas; ils ont d'ailleurs rudement tort de ne pas tout prendre avec le sourire, ils seraient bien plus heureux. Question de caractère? Oui, sans doute, mais le caractère, ça se forme. Ne l'avons-nous pas transformé pendant les cinq années passées là-bas?

(Lire la suite page 2).

Permanences tous les mardis et vendredis, de 18 heures à 20 heures, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e). (Métro Chaussée-d'Antin ou Trinité).

FOL PRES 402

LA CARTE DU COMBATTANT 1939-1945

L'arrêté du 4 mai 1948, paru au *Journal officiel* du 5 mai, a déterminé la condition d'attribution de la Carte du Combattant. Nous isolerons dans ce texte ce qui concerne uniquement les anciens prisonniers de guerre.

Pour ceux-ci, l'arrêté reproduit presque intégralement le texte de la Commission qui avait été adoptée par celle-ci à l'unanimité. Le texte définit d'une part le Combattant Prisonnier de Guerre. Il détermine ensuite la procédure d'attribution de la carte.

1° DÉFINITION DU COMBATTANT PRISONNIER DE GUERRE

Sont considérés comme combattants, les militaires qui, ainsi que le disait le texte du décret instituant la Commission, ont subi les épreuves de la captivité, considérée comme le prolongement du combat. C'est pourquoi la définition tient compte des critères qui ont été dégagés par les autres Commissions et la définition est double.

Sont combattants prisonniers de guerre :

A) Sans condition de durée de séjour en captivité.

a) Les militaires faits prisonniers alors qu'ils appartenaient à une unité combattante ;

b) Les évadés de guerre reconnus officiellement comme tels.

B) Avec condition de durée de séjour en captivité.

Les autres militaires.

Les conditions de durée de séjour sont les suivantes :

a) Six mois pour les camps en territoire occupé (généralement Frontstalags) ;

b) Quatre-vingt-dix jours pour les camps en Allemagne, Italie ou autres territoires ennemis.

2° PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DE LA CARTE

La procédure est celle prévue par le décret du 1^{er} juillet 1930. La Commission et le ministre ont désiré que la Carte du Combattant ne soit pas attribuée aux anciens prisonniers qui ont failli à l'honneur. Cependant le décret originaire ne prévoyant qu'un cas limité de refus et d'autre part aucune conclusion ne pouvant être prononcée sans que l'intéressé ait pu se faire entendre, une double procédure a été établie.

A) Procédure normale.

Pour tous les ex-prisonniers n'appartenant pas aux catégories visées au paragraphe B ci-dessous la procédure est la suivante :

a) Le prisonnier adressera à l'Office départemental du Combattant une demande individuelle à laquelle sera jointe une réponse à un questionnaire, qui lui sera remis par l'Office ;

b) L'Office délivrera la carte.

Dans cette procédure deux éléments sont à retenir :

1° Ainsi que nous l'avons maintes fois rappelé et ainsi que l'ont souligné plusieurs communiqués du ministre, aucune association quelle qu'elle soit, ni la nôtre ni aucune autre, n'a quelque rôle que ce soit à jouer dans cette délivrance. Nous mettons donc nos camarades en garde contre ce que le ministère a qualifié de « tentative de racolage » ;

2° L'élément essentiel de la demande individuelle est la réponse au questionnaire, dont il est parlé plus haut. Ce questionnaire sera établi par une Commission spéciale. Il posera une série de questions précises auxquelles il faudra répondre clairement. Les questions englobent toute l'activité du prisonnier depuis sa mobilisation jusqu'à la fin de la guerre. L'objet de ce questionnaire est d'éviter qu'un prisonnier qui aurait quelque chose à se reprocher se contente de rester muet là-dessus. Il est à signaler que ce questionnaire n'est pas encore établi et que ceux qui sont actuellement distribués par certains organismes n'ont aucune valeur. Les réponses doivent être certifiées exactes sur l'honneur. Bien que l'arrêté ne le prévienne pas, toute fausse déclaration entraînera le refus de la carte.

B) Procédure spéciale.

a) Caractéristique de cette procédure.

Cette procédure spéciale consiste à soumettre à l'examen préalable d'une Commission les cas de prisonniers qui se trouvent dans une situation laissant peser sur eux un doute.

Il est bien entendu que le fait d'appartenir aux catégories ci-dessus, n'entraînera pas obligatoirement le refus de la carte. Il s'agit simplement d'une garantie supplémentaire. A la suite de l'examen de cette Commission la carte sera, selon les cas, accordée ou refusée.

Pour ces cas dits « réservés » la procédure est la suivante

1° Demande accompagnée d'une réponse au questionnaire, comme dans le cas général ;

2° Examen par la Commission ;

3° Octroi ou refus de la carte, comme dans le cas général.

b) Cas soumis à cette procédure.

1° Rapatriés dans les conditions autres que celles prévues par la Convention de Genève.

Sont considérés pour l'application de cette disposition, comme rapatriés dans les conditions prévues par la Convention de Genève :

— Les anciens combattants de 1914-1918 rapatriés comme tels.

— Les cas sociaux : à savoir, les pères de familles nombreuses, les veufs avec un enfant au moins et les soutiens de famille, sous réserve qu'ils aient effectivement appartenu à la catégorie en cause au moment même de leur rapatriement.

2° En situation irrégulière provenant de l'initiative non contrainte de l'intéressé, à savoir :

— Officiers prisonniers de guerre, volontaires pour le travail au service de l'économie ennemie.

— Sous-officiers ayant fait acte de volontariat sans rétractation ultérieure pour travailler au service de l'économie ennemie dans des conditions non prévues par la Convention de Genève.

— Sous-officiers ayant accepté d'être transformés en travailleurs civils à quelque date que ce soit.

— Prisonniers de guerre transformés en travailleurs civils avant le 8 novembre 1942.

— Prisonniers de guerre de tous grades ayant travaillé sous contrat individuel les liant à la puissance détentrice et, par extension, les prisonniers de guerre ayant accepté de travailler au service de la W. O. L. ou organismes similaires.

— Prisonniers de guerre ayant appartenu à l'Administration dite « Service diplomatique des Prisonniers de Guerre » ou à des organismes similaires.

3° Ayant mis leur activité au service de l'ennemi en tant que :

— Rédacteurs des quotidiens ou périodiques préconisant la collaboration politique ou militaire avec l'ennemi.

— Militants de groupes ou cercles ayant personnellement préconisé la collaboration.

En outre seront soumis à cette procédure :

— Les militaires que l'autorité militaire compétente désignera comme ayant personnellement abandonné le combat, à moins que cet abandon ait été causé par un ordre de supérieurs hiérarchiques.

— Ceux qui feront l'objet dans le délai d'un an, à compter de la promulgation de l'arrêté, d'une opposition expresse et motivée de la part des représentants autorisés des Associations nationales compétentes siégeant au Conseil d'Administration de l'Office national des Anciens Combattants.

Enfin, pour éviter qu'un prisonnier qui aurait failli à l'honneur puisse obtenir la Carte du Combattant à un autre titre que celui de prisonnier, il est entendu, bien que l'arrêté ne le précise pas, que la guerre est considérée comme un tout et que toute demande émanant d'un ancien prisonnier doit être soumise aux critères retenus pour les prisonniers.

Jean LEGARET,
vice-président de l'U. N. A. C.

Fraternité et bonne humeur

(Suite de la première page).

Il est évident que nous, anciens P. G., avons un rôle à jouer dans tout cela ; nous avons à répandre autour de nous la joie, la bonne humeur et aussi nous avons des services à rendre.

Croyez-moi, mes chers camarades de misère, c'est comme cela que l'on relève un pays, car un simple geste de fraternité fait cent fois plus de bien qu'un discours de ministre ou de député.

Permettez-moi de citer l'exemple d'un des kommandos dans lesquels je suis passé. Tous les colis que nous recevions, nous les mettions en commun et cela faisait que les déshérités avaient un peu plus de douceur. Je vous ai cité cet exemple que, d'ailleurs, beaucoup connaissent déjà, afin que dans nos maisons, nos quartiers, nos villages, nous répandions autour de nous une atmosphère d'amitié et de générosité. Beaucoup me diront : « Cela n'est pas facile ». Je le sais, bien sûr, mais essayons tout de même afin que se réalise un peu de la belle devise de notre belle France :

Liberté, Egalité, Fraternité.

M. CANAPLE.

LEUR FIGURE

Halt ! Halt ! Gleich ! Cet ordre est articulé par un grand diable à mine patibulaire, au teint glabre, qui a pour haute mission de mener l'offensive contre le système D. J'ai bien dit : « mission : secteur Stettin ; objectif : Gefangs et autres impédimentas ». La consigne rigoureuse de son règlement se résume en un mot : « Verboten ». Ca, c'est tout un programme, c'est sec et ça tranche impitoyablement tous les cas.

La déformation professionnelle intervenant, il a le regard soupçonneux, le geste insidieux, l'allure louche : c'est « l'Homme de Mexico » qui bat le pavé de Stettin. Il opère de préférence sous les porches ; là, le prisonnier est palpé, tâté ; tout y passe : coutures, couvre-chefs, portefeuilles et toujours ces mêmes paroles qui reviennent en leit-motiv : « Verboten ! Tonnez tout, tout ! Fous saffez pien que je fois tout, je sais tout ! Et cela ? Verboten ! » Herr Feldwebel Bartolome, vous êtes inimitable dans l'élocution et votre modestie dût-elle en souffrir, je dois rendre hommage au tact et à la sévérité dont vous accompagnez vos gestes. Votre sacerdoce était exécuté avec la rigueur d'un inspecteur des poids et mesures.

Et pourtant, chose incompréhensible, le rendement était lamentable ; et c'était un « bien fichu métier » : la « traque » dans les trams, la fouille des baraquements de chantier, le jeu de cache-cache dans le dédale des rues de la ville, tout cela pour en arriver à un fiasco pitoyable : quelques marks civils, des fagots de bois ou des blocs de sel... Le Gefang (quelle engeance !) lui sapait et sa prétention de Sherlock Holmes et son avenir d'Oberfeldwebel.

Mes amis, vous aviez raison, pas de pitié pour cet olibrius ; ce traître, né à Bitche et voué au noir croupissement sous le ciel français, avait été « bombardé » adjudant par le III^e Reich et sa nullité crasseuse (employée pour les basses besognes) avait été mise au yernis nazi.

Auzé, homme de confiance du contrôle XIII, m'a d'ailleurs devancé pour fustiger cette attitude et nous a rappelé à son endroit quelques histoires savoureuses. Je vais me permettre d'en allonger la liste.

Sa bouffonnerie miteuse était légendaire. Animé de « louables » intentions (pour son service), notre imbécile se décida un jour à frapper un grand coup, son prestige inquisiteur ayant besoin de la « brosse à reluire ».

C'est en coup de vent qu'il pénétra un soir dans un kommando stettino où ses pensionnaires kakis savouraient la sauce-rutabaga « au vin de gouttière ».

« Achtung ! » Un garde-à-vous général, un tantinet nonchalant et irrespectueux, le salue. « Ah ! Ah ! Fous manchez du... (et son regard se fixe sur un magnifique saucisson)... du saucson, je crois ?

— Oui, saucson, opine naïvement le délinquant.

— Et ça ? (son index se tend impérativement vers un morceau de « cabillaud », du poisson ?)

La dextre s'empare des victuailles interdites et, constatant que les mailles de son filet sont beaucoup trop lâches, notre personnage éclate en vagissements rauques :

« Ah ! Fous safez que c'est défendu, fous manchez du saucson avec du poisson », etc., le tout exprimé avec l'accent inimitable qui aurait démonté un régiment de cavalerie.

Monsieur Bartolome, ci-devant Feldwebelführer, avez-vous senti ce jour-là que nous avions votre surnom, que nous vous tenions sur les fonts baptismaux ?

« Attention ! Voilà Poisson ! » Le sobriquet a collé à ton corps maigre..., maigre comme les « brouilles » que nous t'abandonnions et résonné sur tous les théâtres d'opérations.

Rendons-lui justice : son flair s'est quelque peu émoussé lors de la libération russe. Que voulez-vous, mes amis ? L'envers ne vaut pas toujours l'endroit et notre héros a mis certainement une nouvelle corde à son arc : il doit être employé, là-bas, en Sibérie, dans une fabrique à « piler le mou ». Contrat indéterminé ! A la fin du bail, sera « bombardé » chef de table de réserve dans la clandestinité...

Une supplique pour les dirigeants de l'Amicale : dans le vote des suggestions, n'oubliez pas ce « coco-là » ; pour ma part, je propose un petit passage dans la machine « à secouer les pans de capotes » afin de rectifier son nez qu'il avait fin comme une brique ! D'avance, merci.

Jules LAUVAUX.

Des Centres d'Entraide aux Amicales de Camps

Je ne te demande pas quelle est ta conviction ni quelle est ta religion, mais quelle est ta souffrance.
(Suite.)

Louis PASTEUR.

Dès janvier 1941, des services importants furent immédiatement mis en place à Berlin, se composant d'un service central et d'officiers visiteurs, destinés à effectuer dans chaque camp des visites périodiques à la suite desquelles des rapports étaient rédigés à l'attention du chef de l'Etat.

Ces visites eurent presque toujours, dans les camps, des résultats défavorables. Notamment les visites des officiers conseils désignés à partir de 1942, par les autorités allemandes des Oflags et agréés par la mission Scapini (lieutenant Gasser, capitaine Cœur).

Les Secrétariats de camps entretenaient avec les services diplomatiques des prisonniers de guerre des liaisons extrêmement fréquentes à caractère essentiellement technique.

Le Service diplomatique des prisonniers de guerre fut chargé de négocier avec les autorités détentrices des modalités d'exécution du transfert en France des fonds des mutuelles. Il fut convenu que les fonds seraient virés par la Krediten-Kasse de Berlin, directement au compte de l'ambassadeur à sa banque, à Paris, par l'intermédiaire de l'Office des Changes.

Un service de liaison intermédiaire entre le Secr-

tariat général des Secrétariats de camps et le Service diplomatique des prisonniers de guerre de Paris relevait les fonds virés au cours de la semaine qui précédait son passage et en demandait le transfert au compte du Secrétariat général pour permettre l'exécution des décisions des camps.

Pendant deux ans, avec une régularité d'horloge, ce service de liaison fonctionna au mieux des intérêts de la cause que nous défendions et pour laquelle nous avions été créés au premier chef : le soulagement des misères qui nous étaient signalées.

Le Service diplomatique des prisonniers de guerre fut dissous à la Libération par suite de la nouvelle position belligérante de la France.

Rapports des Secrétariats avec les cellules publiques ou privées polarisant les questions « Prisonniers de Guerre »
(Août 1945)

Les Secrétariats des Camps, comme tous les Français, virent, avec satisfaction, la libération du territoire national ; cette libération était pour eux les prémices de celle de leurs camarades vers lesquels,

avec fidélité, leur pensée se tournait à chaque instant de leur mandat.

Ils se trouvèrent en face d'un ministère, créé par les soins du Gouvernement provisoire de la République, dont la tâche écrasante était de centraliser, à la fois pour les prisonniers et les travailleurs, pour lesquels il existait deux organismes, un Commissariat général aux prisonniers et un Commissariat général à la main-d'œuvre en Allemagne, de regrouper également le Service diplomatique des prisonniers de guerre et de créer des services habilités à s'occuper des déportés politiques pour lesquels, jusqu'à présent, d'ordre des autorités d'occupation, rien n'avait pu être tenté.

Ce ministère prit immédiatement liaison avec les organismes existants et également tenta de correspondre avec les prisonniers restés dans les camps, par le canal du Comité international de la Croix-Rouge de Genève et des autorités helvétiques.

Des rapports très cordiaux existèrent, dès un mois après la création de ce ministère, entre le Comité directeur des Secrétariats de camps et ses services, malgré certaines déceptions éprouvées au contact de quelques-uns d'entre eux.

Le titulaire du poste ministériel, auquel nous devons de rendre hommage, a toujours su écouter avec la plus bienveillante attention et retenir, chaque fois que les circonstances le lui permettaient ou qu'ils le méritaient, les propos ou suggestions des Secrétariats de camps. Malgré les pressions auxquelles il eut souvent à faire face par suite des difficultés que nous allions évoquer ultérieurement, nous nous devons de dire que nous avons toujours trouvé auprès de M. Frenay une oreille souvent favorable et toujours accueillante.

(A suivre.)

car nous n'avons pas touché de vivres au II C, puis faire notre toilette. Le « doktor » prend note de la commande et nous donne rapidement satisfaction tout au moins en ce qui concerne notre second désir : plusieurs cuvettes et un ou deux seaux nous sont apportés ; la nourriture viendra plus tard. Le patron nous explique qu'il veut faire son possible pour nous être agréable car il est très gentil. Nous aurons l'occasion par la suite de nous rendre compte de sa gentillesse lorsqu'il nous fera travailler douze heures par jour, dimanche compris. Pour l'instant, nous nous lavons, torse nu, devant la maison, sous le regard curieux de quelques passants. Après un léger repas, nous nous couchons à même le sol, songeant à l'avenir et bercés par le pas de la sentinelle qui monte la garde toute la nuit devant la baraque.

Le lendemain, un dimanche, la journée se passe à l'aménagement de notre maison composée de deux petites pièces et d'une grande. Une chose est horripilante : c'est le gardien, toujours derrière nous, à donner des conseils. Dada lui a trouvé un surnom qui lui va à ravir : « Duc... la joie ». Deux cuisiniers sont nommés : Maurice Paret et un ancien boxeur international, Queyreix, dit Loulou.

Le jour suivant, nous prenons contact avec le chantier qui se trouve juste derrière notre kommando, au bord de la mer. Le travail consiste à creuser des trous à sept mètres cinquante de profondeur, à l'aide d'une sonde. Un immense chevalet est monté à l'endroit où le trou doit être percé. En haut de ce chevalet est une poulie autour de laquelle passe un câble. Une équipe de six hommes doit tirer sur ce câble pour remonter la sonde qui pèse environ deux cents kilos et la laisse ensuite tomber de façon continue. Ce travail est exténuant, d'autant plus que le climat de la région est bizarre. Le matin, jusqu'à 9 heures, nous sommes gelés et travaillons avec la capote ; par contre, au milieu de la journée, il nous faut rester torse nu à cause de la chaleur. Lorsqu'il pleut, c'est encore pis ; toute la ferraille que nous employons est pleine de sable qui agit un peu comme de l'émeri ; en quelques jours, nous n'avons plus de peau aux mains.

Les premiers temps je peux encore « tirer au flanc » ; notre « ange gardien » a remarqué, sur sa liste, que j'étais catalogué comme menuisier ; il me charge donc de construire une enceinte devant la maison et... oh ! ironie ! de la garnir de barbelés. Je fais « durer le plaisir » tant que je peux mais un jour vient, hélas ! où je dois rejoindre les camarades au chantier.

Nous travaillons par équipe de six à la « Girafe » (c'est ainsi que nous surnomons le chevalet de la sonde) ; je forme la plupart du temps équipe avec Dada, Pelletier, Fournier, un marchand de bois de Saône-et-Loire, un adjudant de carrière, nommé Reaux, et un chiffonnier parisien du nom de Carré. Comme le travail est très dur, nous sommes remplacés au bout d'un certain temps, mais nous n'allons pas nous reposer car il y a des

tonnes et des tonnes de sable à déplacer et la pelle ne chôme pas.

Des idées d'évasion commencent à germer dans mon esprit car, contrairement à mes compagnons, je ne crois pas à une prompte libération.

Certains jours une petite équipe est désignée pour aller en ville travailler dans un silo à grains. Le travail consiste à remuer du seigle avec une large pelle de bois. Cela constitue pour nous un repos, car nous sommes souvent seuls dans le grenier et je crois inutile de dire que nous en profitons pour « tirer notre flemme ». Le temps passe en longues discussions, étalés sur le grain que nous sommes censés faire sécher mais qui, lorsque la nécessité l'exige, subit un arrosage, peu recommandé sans doute et pour sa conservation et pour l'hygiène. (Tant pis, le pain n'en sera pas plus mauvais et les Chleuhs ne l'en apprécieront pas moins !...) Ces corvées au dehors nous fournissent l'occasion de boire de la bière qui est, ma foi, excellente.

Au point de vue nourriture, nous n'avons pas trop à nous plaindre. Maurice et Loulou, tout fiers de leur marmite à pâtée, nous font de la soupe épaisse, le patron ne nous chicanant pas les pommes de terre. Notre petit groupe ayant été renforcé par un nouveau contingent venant du stalag, nous sommes maintenant quarante-deux, surveillés par deux sentinelles. A nous tous, nous avalons quotidiennement environ trois cents litres de soupe, nous rattrapant ainsi, dans une certaine mesure, des jours maigres du II A.

Au moment des repas, une chose m'exaspère. Notre premier « ange-gardien » a pris la détestable habitude d'amener des gens pour nous voir manger. Nous sommes examinés comme des animaux rares. C'était toujours à moi qu'il s'adressait lorsqu'il demandait : « Suppe, gut ? » Au début, je lui répondais : « Ja, ja, gut » pour ne pas le contrarier, mais un jour, excédé, je lui dis en lui montrant la soupe d'un air dégoûté : « fir Schwein ». Il partit outré, avec un regard de reproche et ne me posa plus de question.

Nous voyons rarement le patron. La question du ravitaillement est réglée par sa secrétaire et Loulou. Ils s'expliquent tous deux en anglais. Elle vient souvent au moment du dîner, et lorsqu'elle nous quitte, nous gratifie d'un souriant : « Au revoir, monsieur. » (C'est tout ce qu'elle connaît de français.) A cette formule de politesse, Loulou répond invariablement par un : « Va te faire... », p... non moins souriant.

Maintenant que nous mangeons à notre faim, le problème qui nous préoccupe le plus est celui du tabac. Nous obtenons bien de temps en temps quelques cigarettes de civils polonais que nous rencontrons en allant chercher de l'eau au « bistro » voisin, mais cela ne suffit pas. Les poils de balai que nous essayons se révèlent infumables ; nous n'insistons pas. Une aubaine nous vient un jour d'un soldat allemand qui, avec de multiples précautions, nous donne deux cigares. De retour au

kommando, nous en sacrifions un que presque tout le monde a le plaisir de goûter.

Première envolée.

J'ai toujours dans la tête mon idée d'évasion car le travail ne me convient pas du tout. Avoir un outil en main ou être sur un chantier douze heures par jour, sept jours par semaine, cela n'a rien pour me plaire. Et puis nous n'avons encore reçu aucune nouvelle de France : je voudrais bien aller voir ce qui s'y passe.

Je fais part de mes intentions à Dada qui abonde dans mon sens et se déclare prêt à tenter l'aventure avec moi. Maurice, mis au courant, veut partir aussi. Il s'agit maintenant de préparer « la fuite ». Craignant les indiscretions, nous ne mettons que quelques amis dans le secret.

La grosse difficulté, c'est l'habillement en civil. Pour ma part, je subtilise le pantalon de travail d'un ouvrier du chantier et un camarade me fait cadeau d'une veste de mécanicien qu'il trimballe depuis son départ de France. Il me faut à tout prix une coiffure car mon crâne tondu me ferait sans nul doute repérer rapidement. Je trouve une casquette sur un tas d'ordures, une affreuse casquette avec une large visière toute cassée, informe et dégoûtante ; mais je n'ai pas le choix. Dada, de son côté, revient un jour avec deux pantalons rapiécés, une veste de velours d'une saleté inqualifiable et une casquette de marinier. Nous sommes donc à peu près pourvus tous les trois.

Le ravitaillement est réglé par Loulou qui nous promet des vivres au moment du départ. Mes chaussures étant dans un état alarmant, un camarade complaisant me donne les siennes, un peu petites pour moi mais presque neuves.

Mon *Tout-en-un* me fournit une carte d'Allemagne et pendant un travail de menuiserie, j'ai tout le loisir d'étudier l'itinéraire. Naturellement, je ne peux obtenir que des indications très imprécises ; nous essaierons de nous débrouiller quand même.

Un samedi soir, nous nous trouvons prêts à jouer la « fille de l'air ». Maurice, qui reste au kommando toute la journée à préparer les bagages dans la journée.

Comme tous les soirs, à neuf heures, un des deux gardiens viendra nous enfermer à clef après nous avoir souhaité le bonsoir. Nous avons remarqué qu'il ne nous compte pas toujours ; nous tentons la chance. Pour plus de précautions nous installons dans notre lit une espèce de mannequin sous les regards étonnés des camarades qui ne sont pas prévenus de notre projet.

Huit heures trente. Je m'adresse à tous :

« Les gars, nous partons. »

Ils sont sidérés ; certains ne réalisent pas.

« Mais oui, on fout le camp. »

(A suivre.)

DANS LE COURRIER

En nous envoyant une liste d'adresses et un article pour le bulletin, Michel CANAPLE nous dit :

« Continuez votre action, courage et persévérance ; je suis de cœur avec vous. »

Nous te remercions de tes encouragements, mon cher Canaple ; nous ne demandons pas mieux que de mener à bien notre tâche, mais comme nous souhaiterions que, suivant ton exemple, beaucoup de nos camarades nous apportent une aide plus efficace !...

Lucien LAMOUCHE nous écrit :

« Toujours fidèle aux principes d'entraide et de camaraderie de notre Amicale, ce n'est pas sans regrets que j'ai lu le compte rendu annuel et vu combien ceux qui se dévouent sont parfois bien mal récompensés... »

« Qu'importe ! je continue et même si notre Amicale doit tomber dans l'oubli et l'indifférence, je serai du dernier carré. »

Ta ferme résolution t'honore, mon vieux Lamouche, et nous sommes heureux de te compter dans nos rangs. Je dois te tranquilliser cependant : la situation de l'Amicale n'est pas si mauvaise... Il y a encore de braves gens parmi nous et nous sommes loin d'en être au dernier carré. Des déceptions, nous en avons, certainement... Mais pour compenser, que de beaux encouragements nous parviennent qui nous permettent de continuer !...

Marcel GOREL s'excuse en ces termes de ne pas nous donner un peu plus de son temps :

« Toujours très pris par mes occupations, je regrette infiniment de ne pouvoir avoir plus de contact avec les copains, mais je reçois toujours avec un réel plaisir notre bulletin. »

« Je souhaite prospérité et continuité à notre Amicale, prolongement de nos peines et de nos joies. »

Sois assuré, Gorel, que nous te comprenons. Beaucoup d'entre nous (et heureusement, d'ailleurs !) ont moins de loisirs que là-bas... Nous ne te demandons qu'une chose : c'est de continuer à être de cœur avec nous ; cependant, si de temps à autre, tu nous envoyais un article pour le bulletin, nous ne le refuserions pas...

D'une longue et intéressante lettre de Louis SEGUIN, nous extrayons le passage suivant :

« ...Je reste persuadé qu'une entraide efficace ne sera réelle que par l'adhésion de tous ; je sais que de nombreux camarades, ayant retrouvé leur vie passée, ne songent ou ne veulent plus songer à l'époque douloureuse de nos malheurs communs. »

« Je ne veux pas le moins du monde juger cette attitude qui est simplement humaine mais malgré et surtout à cause des désillusions et écœurements qui ont été et sont toujours notre lot, il faut que tous les anciens prisonniers de guerre songent à la défense des intérêts généraux, ce qui ne peut

être que par l'union et surtout le nombre... »

Oui, il nous faudrait être unis ; mais malheureusement, dans les temps que nous vivons, beaucoup trop de choses nous séparent ; nous avons recommencé à constituer des clans dont les intérêts sont très souvent divergents. Et ce qui est pis, c'est que nous n'avons pas la sagesse d'agir en ordre compact lorsque nous nous sentons poussés vers un but commun. De là, notre manque de réussite. Et pourtant, qu'y faire ?

Alphonse LACOMBE adresse un appel à Landré Jean et à Robert Henri qui peuvent, dit-il, « envoyer des articles, des anecdotes au journal de l'Amicale ». »

Il ajoute : « Il faut que notre journal paraisse tous les mois ». »

Et il termine par l'entrefilet suivant pour le courrier :

« A l'occasion du troisième anniversaire du retour de captivité, Alphonse Lacombe, dit « le Baron », adresse à tous les camarades de la P.P.Z. de Stettin et de l'Union de Stolzenhagen son meilleur souvenir. »

Puisse, mon cher Lacombe, ton appel être entendu par tes deux camarades. Quant à la parution mensuelle du bulletin, nous ne demanderions pas mieux, mais il nous manque de nouveaux rédacteurs... »

Martial LE BEC envoie « le bonjour aux anciens de la Hütte Kraft ». »

André DUBRAY, Marius RAILLON, Jacques PROUMEN, Raymond MAGNIEZ envoient leurs « amical souvenir » ou leurs « amitiés » à tous les camarades du II C.

LE SECRÉTAIRE.

LES NOMADES

« Souvenirs de captivité et évasions »

par Georges PILLA (Suite)



Nous passons aussi dans un local où nous devons déposer soit notre capote, soit notre veste et tous les objets en cuir. Je garde mon manteau : il me rend trop de services.

Enfin, c'est la cérémonie de l'immatriculation. Dans une petite pièce, on nous photographie, un gros numéro accroché au cou. Cette photo sera

jointe à notre dossier. Combien donnerais-je pour avoir la mienne ! Par la même occasion, on nous fait cadeau d'une espèce de scapulaire que nous devons garder sur notre poitrine : une plaque en zinc portant notre matricule attachée à une ficelle. Je ne suis plus Pilla. Georges mais le « Kriegsgefangener » 62.326 II A.

Ces différentes opérations nous prennent toute la journée car il y a des attentes interminables. Et pour comble de malheur, on oublie encore de nous donner à manger. Pour compenser cependant, la nuit d'après, nous couchons dans une baraque.

La faim nous fait cruellement souffrir. Mon Tout-en-un a beaucoup de succès auprès de mes amis qui passent leur temps à lire les recettes de cuisine, se nourrissant d'illusions à défaut d'autre chose de plus substantiel. Les conservations, d'ailleurs, ne roulent que sur la question de la nourriture. Il semble qu'une nouvelle religion soit née, religion terriblement matérialiste dont le Dieu est le bifteck-frites, le paradis : la cuisine de Lucullus et l'enfer : le stalag II A. En enfer, oui, nous y sommes... Nous nous trouvons tellement affaiblis, qu'en dehors des deux appels quotidiens, nous passons notre temps à prendre des bains de soleil, évitant de faire beaucoup de mouvements. J'ai bien essayé, dès le premier jour, d'aller avec Dada du côté des cuisines, mais bien vite nous avons constaté qu'il était pour ainsi dire impossible de « resquiller » et nous avons abandonné la partie. Des Arabes, en effet, ont été chargés par les « Chleuhs » de monter une garde vigilante autour des marmites et des dépôts de victuailles et je vous assure qu'ils s'acquittent de leur mission avec conscience. Parfois, un Indochinois cuisinier fait passer en cachette une ration de

soupe à l'un de ses congénères. Malheur à ce dernier, s'il est pris ! Le mieux qui puisse lui arriver est de se voir frustré de la moitié de l'aubaine ; le pis d'être dénoncé aux Allemands et « passé à tabac ».

Dans chaque baraque, un soldat allemand remplit les fonctions de « führer ». Le nôtre est assez calme et nous « fiche une paix royale » ; par contre, dans certains bâtiments, les prisonniers sont tombés sur de véritables sauvages qui leur font faire l'exercice à grand renfort de coups de pied quelque part.

Avec de grandes précautions pour ne pas être vus — et dénoncés — par les Arabes, Dada et moi parvenons au tas d'épluchures de patates. Nous trions les pommes de terre trop petites pour être épluchées et nous les rapportons. N'ayant pas de feu pour les faire cuire, nous sommes obligés de les manger crues, ce qui n'est pas bien fameux ; ça donne plutôt envie de vomir mais ça remplit un peu l'estomac.

Parfois un Arabe ou un Sénégalais musulman, ne voulant pas manger son saucisson qui, croit-il, contient du porc (comme il se trompe, le pauvre !), vient nous proposer de le lui changer contre un « mégot ». Hélas ! nous n'en avons plus et le paquet de tabac vaut jusqu'à 2.000 francs.

Nous touchons, en effet, du saucisson, quatre millimètres par personne, si j'ai bonne mémoire. Pour le partager équitablement, il nous faut un double-décimètre. Avec cela, une boule de pain à douze nous est octroyée, soit quatre-vingts grammes par homme et par jour. Il nous est distribué aussi, à midi, une affreuse soupe claire dans laquelle nage un morceau de pomme de terre, pourrie, le plus souvent.

Des Polonais, reconnaissables à leurs casquettes carrées et à leurs bottes, pratiquent un commerce rémunérateur : comme la plupart travaillent au dehors, ils rapportent du pain qu'ils essaient d'échanger contre des bijoux. J'ai vu des prisonniers troquant leur alliance contre un morceau de pain noir.

Du fait de ce manque d'alimentation, la moitié des hommes sont malades et les autres ne valent guère mieux. Plusieurs morts par inanition, d'ailleurs, sont signalées dans certaines baraques. Cela promet !...

Greifswald et ses « succursales »

Un soir, à l'appel, nous apprenons que nous allons partir dans un autre camp et que bientôt nous mangerons à notre faim. Ce n'est pas trop tôt ! Dans la journée, des vertiges m'ont pris à plusieurs reprises et une fois, je me suis évanoui. Les copains m'ont rapporté sur mon lit ; je crois que si je reste là deux ou trois jours de plus, je vais mourir.

Je retrouve des forces pour partir le lendemain avec tous les camarades sauf Perrin qui, pour une raison inconnue, doit rester au II A. Je fais mon possible pour traverser la ville en gardant le sourire. Enfin la gare : 40 hommes par wagon à bestiaux. Le voyage est sans histoire et nous arrivons au début de l'après-midi au Stalag II C, à Greifswald près de la Baltique.

Le camp est tout petit : trois baraques seulement, occupées par des Polonais et une quatrième servant d'infirmerie. Deux garages dépendant d'une vaste caserne sont aménagés pour recevoir des Français et un autre est déjà occupé par des Belges.

Il n'y a pas de lits, mais de la paille de bois étalée sur le ciment.

Dès notre arrivée, des volontaires partent chercher de la soupe et du pain. Nous avons droit à un grand plat de soupe très bonne et épaisse et à un cinquième de boule. Ce repas nous reconforte.

Nous attendons cinq jours au II C avant de partir en kommando. Pendant ce temps, nous sommes vaccinés par des médecins belges, je ne me rappelle plus contre quoi. Nous devons aussi déclarer nos aptitudes et nos professions. Comme la plupart des kommandos sont pour le travail de la terre et que je ne me sens pas une âme de paysan, je me déclare menuisier, envisageant un petit emploi tranquille dans un village. En attendant le départ, nous jouons aux cartes, au bridge particulièrement. Dada souffre affreusement du manque de tabac ; il fume les feuilles d'un noyer qui pousse dans la cour ; je l'imite.

Le 9 août, avec une trentaine de camarades, je suis embarqué dans l'inévitable wagon de marchandise pour Stralsund, port de la Baltique ; une sentinelle nous accompagne. Après quelques heures de voyage, nous voilà à destination. Au pas cadencé, nous traversons une partie de la localité, austère et antipathique avec ses grandes maisons carrées. Devant nous est un large chenal qui sépare l'île de Rügen de la terre ferme mais qui est enjambé par un immense pont dont le tablier se lève au passage des bateaux. Une petite gare désaffectée dans un état de décrépitude avancée sera notre nouvelle demeure. Nous nous installons : il n'y a ni lit, ni table, ni meuble d'aucune sorte ;

Peu après notre arrivée, notre futur « patron » vient nous faire une courte visite : c'est le Herr Doktor Hartmann ; il s'enquiert de ce dont nous avons besoin. Tout d'abord, nous désirons manger

Quelques histoires

Galanterie.

Un homme saoul rencontre une dame :
« Ce que t'es moche ! Mon Dieu, ce que t'es moche ! Jamais je n'ai vu une femme aussi moche que toi ! »

L'autre, d'abord sidérée, réplique enfin :
« Ça, par exemple ! Eh bien, moi aussi, j'en ai vu des hommes saouls, mais comme vous... jamais. »

Alors, lui :
« Oui, mais, moi, demain matin, c'est fini. »

Histoire écossaise.

L'avarice des Écossais est légendaire.
Deux taxis entrent en collision.
36 blessés.

Chose entendue.

3 gosses, un mardi, achètent un chewing-gum.
L'aîné, 7 à 8 ans, le partage en trois, donne un morceau au plus jeune et lui dit :

« Et ne demande plus rien avant samedi... »

Il n'y a plus d'enfants.

Un gosse ramasse un « mégot » éteint, voit un passant, s'approche et demande :

« Du feu, m'sieur, s'il vous plaît ? »

L'homme tend sa cigarette allumée, sourit et dit :
« Il n'y a plus d'enfants ! »

Alors le gosse :
« Oh ! T'en fais pas, vieux ! on en fera !! ... »

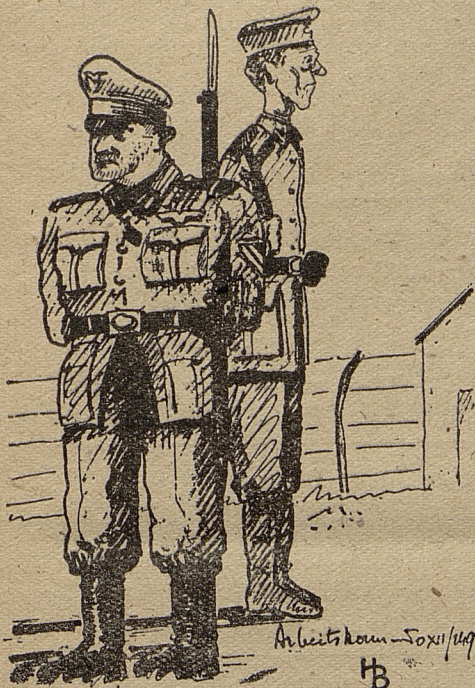
POUR VOS ENFANTS

Les camarades qui désireraient envoyer leurs enfants dans la colonie de vacances de l'U.N.A.C., au château de Soutrain (Cher) sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible.

2 périodes de 1 mois (20 juillet-20 août — 20 août-20 septembre) et 1 de 2 mois sont prévues. La pension journalière est fixée à 215 francs, voyage compris.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Amicale du II C. LE BUREAU.

LES RECONNAISSEZ-VOUS ?



(Dessin de Henri Benoist).

CARNET DU MOIS

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :
Jean, fils de Louis MAUREL, 7, Grand-Rue, Rabastens (Tarn) ;

Christine, fille du médecin-capitaine Roger GUIRAUD, 18, place des Carmes, Toulouse ;

Jean-François, fils de Roger PAIRON, à Rouillé (Vienne).

Nous adressons nos meilleurs vœux aux charmants bébés et nos félicitations aux heureux parents.

Jeu de Dames

CHRONIQUE N° 3

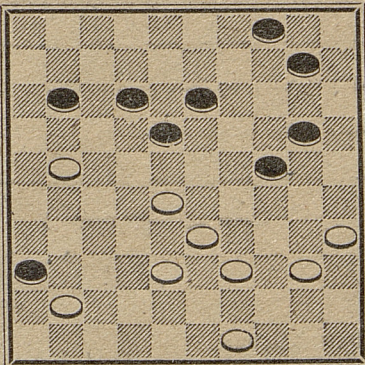
Règles du jeu de dames (suite).

3°. — Les pions se déplacent diagonalement (jamais verticalement ni horizontalement) d'une case à la fois et en avant seulement, si les cases voisines sont inoccupées, ils n'ont par suite que deux directions possibles.

4°. — Quand un pion, par la marche du jeu, se trouve placé contre un pion adverse voisin lui-même d'une case vide, il prend ce dernier en sautant par-dessus, il va ainsi occuper la case vide voisine du pion adverse. Après cette prise, si la même situation se représente, il continue de prendre les pions adversaires de la même façon que le premier, pouvant ainsi bifurquer d'une diagonale, sur une autre, en avant ou en arrière. Les pions prennent également une ou plusieurs pièces.

(A suivre.)

Problème n° 3, par M. A. Germain.



Les blancs jouent et gagnent.
Solution du problème n° 2 de M. Maurice Nicolas.
1. 37-31 (27x36). 2. 47-41 (36x47). 3. 24-20 (49x27). 4. 20-15 (49x27).
5. 15 x 31 et les blancs gagnent.

Nouvelles.

Championnat de Paris 1948.

Résultats définitifs.

1^{re} catégorie.

1^{er} Pierre Pérot, 2^e Serf, 3^e Aubier, 4^e Malfray, 5^e King, 6^e Dionis, 7^e Chilaud, 8^e Blum, 9^e Debrou, 10^e Fraiberg, 11^e Masson, 12^e Rey, 13^e Guyot Pierre.

2^e catégorie.

1^{er} Maurice Nicolas, 2^e Foucauld, 3^e Pontet, 4^e Picardat, 5^e Alexandre, 6^e Vaudenet, 7^e Seuret, 8^e Lieutard, 9^e Boutin, 10^e Binacchi, 11^e Schwab.

3^e catégorie.

1^{er} Bittner, 2^e Levert, 3^e Laboriaux, 4^e Torre, 5^e Guillemin, 6^e Impératori, 7^e Manches, 8^e Jobard, 9^e Marque, 10^e Chanclu, 11^e Leblond.

MM. Pérot Pierre, Nicolas Maurice et Bittner sont donc champions de Paris dans leur catégorie respective.

Pour MM. Pérot et Nicolas, il convient de les féliciter car ils ont eu un arrêt d'entraînement, passé entre les barbelés pendant cinq ans. M. Bittner, a également droit aux plus vives félicitations, car il a réalisé une magnifique moyenne.

Le championnat de France doit se dérouler cette année à Lyon, du 12 au 22 août.

COMMENT JOUER AUX DAMES

Débuts de parties.

Début Bonnard : Extrait de La Revue du Jeu de Dames, n° 21, du 25 juillet 1922.

1. 34.30 (20.25). 2. 32.28 (25x34). 3. 39 x 30 (18.23). 4. 37.32 (12.18). 5. 44.39 (17.21). 6. 31.26 (7.12). 7. 26 x 17 (12x21). 8. 36.31 (21.26). 9. 41.36 (26x37). 10. 42x31 (11.17). 11. 47.42 (6.11). 12. 49.44 (1.6). 13. 40.34 (14.20). 14. 45.40 (9.14). 15. 33.29 (4.9 ? ?). faute. Les blancs gagnent alors 2 pions 16. 30.24 (19x30). 17. 28 x 19 (13x33). 18. 35 x 24 (20x29). 19. 34 x 21.

Autre début de partie.

Marche indiquée par M. Paul Sonier pour amener à 20 contre 20, un coup semblable à celui qui figure sous le n° 27, dans l'ouvrage de Weiss, Tactique et Stratégie, comme fait à Van Vjek par l'ex-champion du monde.

1. 34.30 (17.21). 2. 39.34 (12.17). 3. 44.39 (7.12). 4. 33.28 (20.25). 5. 39.33 (15.20). 6. 49.44 (20.24). 7. 31.26 (18.22). 8. 33.29 (A) (22x33). 9. 29x20 (21.27!!). 10. 32x21 (forcé) (16x27). 11. 38x28 (27x32). 12. 37x28 (17.21). 13. 26x17 (11x15).

(A). — En voulant se dégager les blancs perdent le pion.

Pour tous les débuts de partie, on doit jouer avec tous les pions les 20 blancs et les 20 noirs, comme si on débutait la partie.

Pour tous les renseignements, écrire à Pierre Pérot, à l'adresse du journal. Pierre PEROT.

DEMANDES

RIGAUD Ernest, 18, rue Poterat, Clermont-Ferrand, évadé le 23 mars 1944 de Prenzlau, recherche camarades l'ayant connu au II/210.

M. BALOGH Bela, hôtel « Au Rond-Point »,

25, rue des Fusillés, Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne), désire l'adresse de Maurice CHEVALIER, du camp de Stettin, réfugié à Kiskunmajsa (Hongrie) jusqu'à la Libération.

Merci à ceux qui pourraient rendre ces services.

AVIS AUX CAMARADES

anciens prisonniers, mariés depuis 1940 et n'ayant pas d'enfants.

Un tarif de faveur est appliqué par le fisc pour l'impôt sur le revenu aux jeunes mariés anciens prisonniers pendant les trois premières années de leur mariage même s'ils n'ont pas d'enfants pendant cette période.

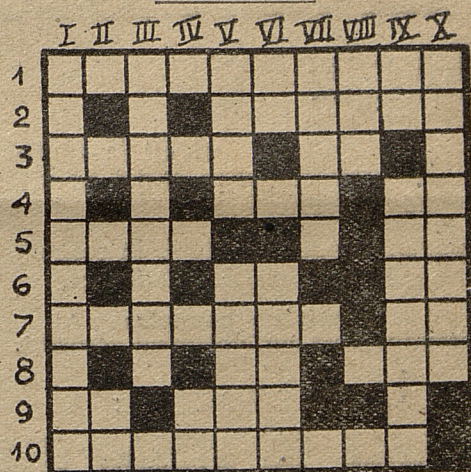
Le temps de captivité est à ajouter à ce délai de 3 ans, c'est-à-dire qu'un camarade marié en 1940, ayant fait 5 ans de barbelés aura un délai de 3 ans + 5 ans = 8 ans, soit jusqu'en 1948 pour bénéficier du tarif de faveur. Il y aura lieu d'aviser par lettre le contrôleur pour qu'il en tienne compte dans l'établissement de l'impôt sur le revenu.

CÉRÉMONIE DE LA FLAMME

L'U. N. A. C. et les Amicales Nationales ranimeront la « Flamme », le samedi 18 septembre, à 18 h. 30.

Nous espérons que nous serons nombreux à honorer l'« Inconnu » et à lui apporter notre solennel hommage annuel.

Mots croisés (3)



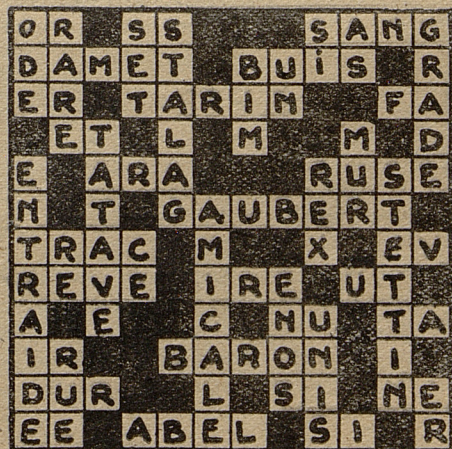
Horizontalement.

1. La russe est en toile. — 2. Avoir le pied dedans est déjà appréciable. — 3. Rien. Deux roulantes. — 4. Elle n'eut pas de mère. Note. — 5. Un roi. Phonétiquement : enlevé. — 6. Métal convoité. Note. — 7. Ecouler goutte à goutte. Phonétiquement : vieux. — 8. Phonétiquement : mer. Un anglais. — 9. N'importe qui. Bavard. — 10. Mélancoïle.

Verticalement.

I. Solution finale. — II. Non anglais. — III. Etude de la structure des êtres. — IV. Phonétiquement : sans dieu. — V. Ville de France. Enlèvera. — VI. Au calendrier. Festin. — VII. Aller à l'avenure. — VIII. Baraque foraine. — IX. Règle. Prénom féminin. — X. Habitation.

Solution du problème n° 2.



BULLETIN D'ADHÉSION

à l'intention des futurs adhérents

Adressez ce bulletin et votre cotisation
à l'AMICALE DU STALAG II C, 68, Chaussée d'Antin, Paris (9^e)

AMICALE DU STALAG II C.

68, Chaussée d'Antin, Paris (9^e)

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom et prénoms :

Adresse :

Profession :

Matricule : Dernier Kdo :

Date de rapatriement :

Montant de la cotisation :

Date et signature :

Écrire en caractères d'imprimerie.

Amis

qui ne savez quel est le montant
de votre cotisation et qui ne savez
où l'adresser !!!

Apprenez que pour 1948 la cotisation
minimum est de 150 francs,

mais un peu plus
sera toujours agréablement accueilli.

UNE SEULE ADRESSE :

AMICALE DU STALAG II C

68, rue de la Chaussée-d'Antin

Compte courant postal 5003.69

Si vous rencontrez un ancien camarade
du II C qui ne soupçonne pas l'existence
de notre Amicale, donnez-lui notre
adresse ou faites-nous connaître la sienne
nous lui enverrons un spécimen de notre
journal et une fiche d'adhésion.

AVIS

N'oubliez pas votre cotisation pour
1948. Il vous suffit de nous envoyer un
mandat-chèque postal au numéro du
compte 5003-69 Paris.

Nous vous ferons parvenir en retour
le timbre de 1948 que vous collerez sur
votre carte.

Envoyez ce que vous pouvez : beau-
coup de vos camarades comptent sur
votre générosité.

Merci.

PETITES ANNONCES

De la part de **Bernard DUBOIS**
5, rue Cornelle, Montluçon (Allier).

Achats : Je suis détaillant en chaussures
et gérant d'un magasin de chaussures en
gros. Je cherche fabricants ou représen-
tants ayant bonnes maisons. Me faire des
offres et envoyer échantillons, avec tarifs.

Ventes : Je suis à la disposition de tous
les camarades détaillants en chaussures qui
veulent entrer en relations d'affaires avec
ma maison de gros.

Les camarades non détaillants qui dési-
rent des chaussures pourront me consulter
utilement pour eux et leur famille. Expédi-
tion par poste.

Parisiens qui avez besoin de chaussures,
de canadiennes, etc.

Adressez-vous à notre camarade **TRICOT**,

Maison BIGOT

186, avenue Jean-Jaurès, Paris (19^e)
(Métro Porte de Pantin).

S'il vous faut un imperméable, notre
camarade

CORNU

63, boulevard Sébastopol, Paris (4^e),
se fera un plaisir de vous le fournir.

Représentant fonderie d'aluminium
(moulages tous modèles au sable, petites
coquilles) recherche clients.

S'adresser à **AERNOUDT Gaston**, 59,
rue Orfila, Paris (20^e).

CAMARADES. — Pour toutes vos plan-
tations : arbres fruitiers, chênes truffiers,
vignes de cuve, raisin de table, boutures et
racines, griffes d'asperges, adressez-vous à
ROL René, pépiniériste à **BORRÈZE** par
TERRASSON (Dordogne), qui fait des prix
exceptionnels à tous les anciens prisonniers.

CHARCUTIERS! je serais fabricant de saucissons
cuits pour Paris et Banlieue

Prix intéressants

Pour tous renseignements, s'adresser à

M. JOMAT

Boucher-charcutier

NIBELLE

(Loiret)

Camarades, qui désirez
du Champagne de 1^{re} qualité

Demandez le **CHAMPAGNE**

Jean LEGRAS

2, rue de l'Allée

CHOUILLY, par **ÉPERNAY** (Marne)

Livraison à domicile

HOTEL DE FRANCE

MONT-LOUIS (P.-O.) 1600 m. d'altitude

J. ESCARO

Propriétaire

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort

Téléphone : 20

J. DAMPFHOFFER,

Tailleur

71, rue Royale, **VERSAILLES** (S.&O.)

TIMBRES : Achat, Vente, Échange

P. BOULAIS

7, rue Vidal-de-la-Blache, **PARIS** (20^e)

GOREAULT Gaston

Tailleur

8, rue des Goncourt, 8, **PARIS** (11^e)

BEAUFORT Julien

TRANSPORTS

Janville

(Eure-et-Loir)

Camarades qui voyagez, n'allez pas
en Touraine sans passer chez

SURGE

(ex-Tischler du Camp)

CAFÉ - BAR - TABAC

145, rue Felvoite **TOURS** (Indre-et-Loire)

Vous l'avez belle...

SI VOUS VISITEZ NANCY

Téléphonez à GOREL

VOUS AUREZ UN TAXI

Tél. 45-45 et 64-14

Pour avoir une belle récolte,
une belle coupe d'arbres fruitiers
et cueillir de beaux fruits

Adressez-vous à notre camarade

Antoine SELVE, 22, r. de la Barrère

ILLE-sur-TÊT (Pyrénées-Orientales)

Comité de Rédaction : Boris **MICHAUD**,
Raymond **SEGUIN**, Roger **GAUBERT**.

Le Gérant : Roger **GAUBERT**.

I. P. B. (B. Seguin, Impr.), 10, Faub. Montmartre, Paris.